

Points clés:

- **Actualités épidémiologiques:** la grippe et le VRS ne circulent pas encore. La transmission du COVID-19 est modérée. Les personnes à risque peuvent se faire vacciner dès à présent contre ce dernier virus (nouvelles recommandations de l'OFSP). De plus, un cas de méningite à méningocoques est récemment survenu dans le canton. C'est l'occasion de faire le point sur cette maladie et de rappeler les recommandations vaccinales.
- La campagne à venir de prévention contre les virus hivernaux est décrite en pages 4 à 6.
- **Pour les professionnels de la santé ([page 7 et suite](#)):**
 - rappel des schémas de vaccination maternelle et d'immunisation du nourrisson pour prévenir la survenue de bronchiolite ;
 - nouveaux supports bien distribués au réseau pour promouvoir les vaccinations chez les 65+
 - fin du programme cantonal HPV, chaque médecin pouvant vacciner contre le HPV dès 2027.

Actualités épidémiologiques

- [Virus respiratoires](#) **2**
- [Maladie invasive à méningocoque](#) **3**

Zoom sur...

- [Campagne contre les virus hivernaux 2026-27](#) **4**

Informations aux professionnels de la santé

- [Bronchiolite du nourrisson : nouvelle saison de prévention contre le RSV](#) **7**
- [Promotion de la vaccination chez les 65+](#) **8**
- [Vaccination HPV : dès le 2027, chaque médecin pourra vacciner – fin du programme cantonal](#) **9**

- [Sources et ressources](#) **10**

Ce document

- **est destiné** aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- **sert de référence genevoise** sur
 - la situation épidémiologique à Genève
 - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
 - les maladies transmissibles
 - des informations générales de santé et de santé publique;
- paraît **chaque premier jeudi du mois** et est disponible [en ligne](#); en cas d'alerte épidémiologique urgente à communiquer dans l'intervalle, une information est envoyée à la liste de diffusion;
- peut être reçu directement en s'[inscrivant à l'EpiScope](#).

Oct. 2026
Genève
SMC

Virus respiratoires

SITUATION ACTUELLE

Alors que le virus influenza (grippe) et le VRS ne circulent pas encore activement en Suisse, une **augmentation de la charge virale du SARS-CoV-2** est notée dans les eaux usées suisses durant le mois de septembre. Elle reste toutefois à un niveau inférieur à celui de l'année passée à la même période.

Les consultations pour infections respiratoires aiguës augmentent également dans le système Sentinella suisse, tout en restant dans les valeurs attendues pour la saison.

IMPACT HOSPITALIER

L'impact sur les hospitalisations est actuellement faible, mais une **augmentation des patients positifs au COVID-19 est notée aux HUG**, avec une dizaine de patients en cours d'hospitalisation chaque jour pendant la dernière semaine de septembre.

La saison passée, une augmentation du nombre de personnes hospitalisées et testées positives au COVID-19 aux HUG avait également eu lieu entre septembre et janvier. Les personnes de 75 ans et plus étaient majoritairement concernées.

Ces différents indicateurs d'augmentation de la circulation du SARS-CoV-2 sont aussi notés dans plusieurs pays européens.

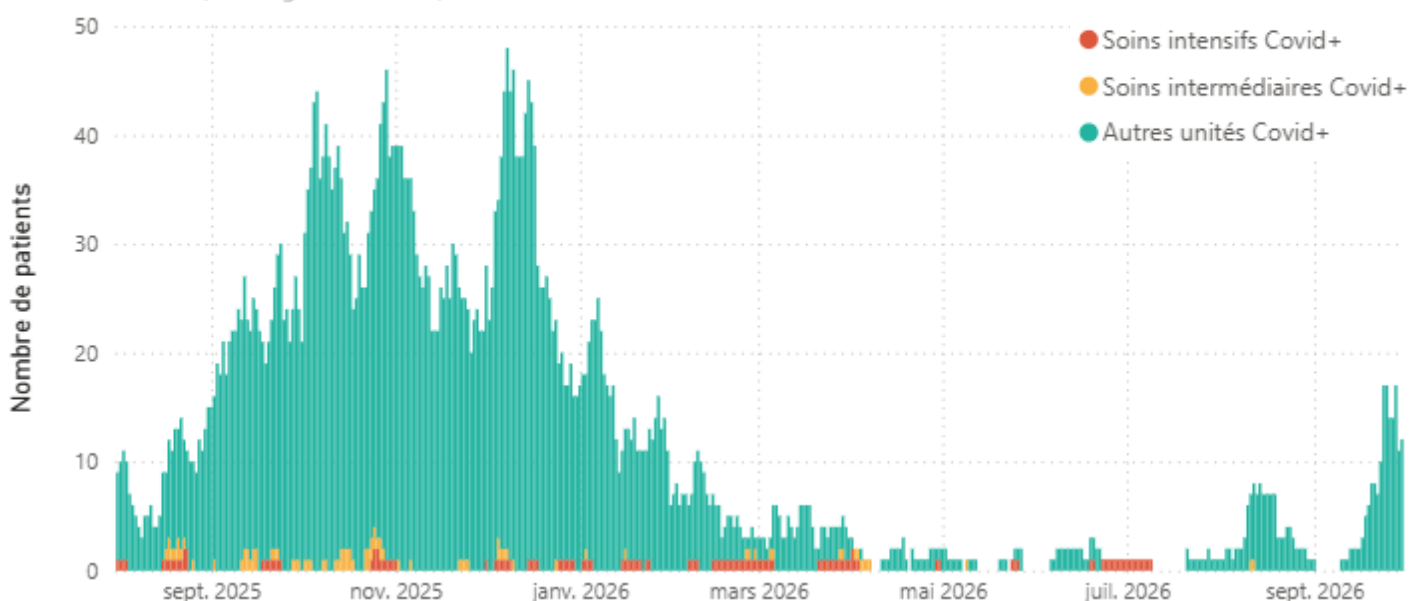


Vaccination COVID-19 recommandée dès septembre

L'office fédéral de la santé publique vient de mettre à jour les recommandations de vaccination contre le COVID-19. Cette dernière est désormais recommandée aux personnes à risque (voir p.4) **dès septembre** afin de tenir compte des réalités épidémiologiques de la transmission de ce virus. Un rattrapage est possible en cours de saison.

Le vaccin contre la grippe reste recommandé dès mi-octobre et jusqu'au début de l'épidémie de grippe.

► Nombre de patients COVID-19 positifs en cours d'hospitalisation par jour, du 01.08.25 au 30.09.26, HUG Genève



Source : HUG

Oct. 2026
Genève
SMC

Maladie invasive à méningocoques : un cas survenu récemment

Une maladie invasive à méningocoques est survenue récemment chez une personne vivant dans le canton. C'est l'occasion de faire le point sur cette maladie et de rappeler les recommandations vaccinales.

C'EST QUOI LES MALADIES INVASIVES À MÉNINGOCOQUES (MIM) ?

Les MIM sont des infections bactériennes rares mais pouvant être sévères. Elles peuvent se manifester sous forme de méningites (infection de l'enveloppe du cerveau) ou de septicémies (infection du sang se propageant à l'ensemble du corps) et sont causées par la bactérie *Neisseria meningitidis*, dont il existe plusieurs souches. Cinq de ces souches sont principalement responsables des MIM : A, B, C, W et Y.

N.meningitis colonise, sans causer aucun symptôme, le nasopharynx d'environ 15% de la population. Une infection peut survenir en cas de faiblesse du système immunitaire de la personne porteuse de la bactérie, ou lorsqu'une nouvelle personne attrape la bactérie suite à un contact étroit avec une personne colonisée ou malade.

SITUATION ACTUELLE

Suite à la survenue du cas de MIM (*N.meningitis* de souche B), le service du médecin cantonal a effectué une enquête d'entourage, identifiant les personnes ayant été en contact avec la personne malade dans les 7 jours précédant le début des symptômes.

L'enquête a permis d'identifier :

- 24 contacts étroits. Ces derniers ont reçu une antibioprophylaxie post-exposition (antibiotique permettant de prévenir la survenue de la maladie) ;
- 23 contacts avec risque jugé négligeable. Ces derniers ont reçu par téléphone des recommandations d'autosurveillance (pas de traitement nécessaire, mais consultation en cas d'apparition de symptômes) ;
- Un peu plus d'une centaine de personnes qui ont reçu une simple information par courrier.

C'est l'occasion de rappeler que **les MIM touchent le plus souvent les nourrissons (1^{er} année de vie) ainsi que les adolescents (15-19 ans)**. Ces derniers ont souvent une vie sociale riche (scolarité, activités sportives, soirées entre amis, etc.) qui peut parfois mener à l'apparition de flambées. Pour cette raison, **la vaccination des jeunes est une mesure de prévention clé**.

Dans le cas présent, suites aux mesures mises en place, aucun cas secondaire n'a été identifié à ce jour.

RECOMMANDATIONS DE VACCINATION

Chez les petits enfants :

- **Contre les méningocoques ACWY** : selon le vaccin, 1 ou 2 doses à 12-18 mois – rattrapage possible jusqu'à 5 ans.
- **Contre les méningocoques B** : 3 doses à 3 mois, 5 mois et 12-18 mois – rattrapage possible jusqu'à 5 ans.

Chez les jeunes (11-15 ans) :

- **Contre les méningocoques ACWY** : 1 dose entre 11 et 15 ans – rattrapage possible jusqu'à 20 ans
- **Contre les méningocoques B** : 2 doses entre 11 et 15 ans à au moins 1 mois d'intervalle – rattrapage possible jusqu'à 20 ans.

Il existe des schémas de vaccination adaptés à l'âge pour les groupes ou situations à risque. Faites-vous conseiller par un professionnel de santé. En cas de risque persistant, des rappels sont recommandés tous les 5 ans.

Les vaccins peuvent être administrés en même temps, ainsi qu'avec d'autres vaccins.

Plus d'info :

- [Infovac | Méningocoques: la maladie et le vaccin](#)
- [OFSP | Recommandations de vaccination complémentaire contre les maladies invasives à méningocoques](#)
- [OFSP | www.vacciner-suisse.ch](http://www.vacciner-suisse.ch)



Comme chaque année, l'office cantonal de la santé coordonne la campagne cantonale de vaccination contre les virus hivernaux : grippe, VRS, COVID-19. C'est ainsi l'occasion de rappeler les raisons de cette campagne annuelle, les comportements à adopter pour limiter la transmission des virus, et de résumer les actions prévues dans le cadre de la campagne.



POURQUOI UNE CAMPAGNE ANNUELLE ?

Les vaccins contre la grippe et le COVID-19 doivent être **répétés chaque année** car :

- leur effet diminue après quelques mois ;
- les vaccins sont différents d'une année à l'autre car ils sont adaptés aux souches de virus qui circulent le plus.

Quant au vaccin contre le VRS, il n'a pas besoin d'être répété d'une année à l'autre par les personnes à risque. Sa durée d'efficacité est estimée à 3 ans minimum. L'automne reste par contre le moment idéal pour recevoir ce vaccin si on ne l'a pas déjà fait dans les années précédentes.

De plus, ces 3 vaccins ont deux **objectifs principaux** :

- Protéger les personnes à risque de complications ;
- Limiter le nombre de consultations et d'hospitalisations en lien avec des infections respiratoires, qui ne manquent pas de causer chaque année une importante charge sur le système de santé (médecins traitants, cliniques, hôpitaux, EMS).

NOUVEAUTÉ 2026 !

Depuis le 1er janvier 2026, les vaccinations faisant partie du Plan de vaccination suisse ne sont **plus soumises à la franchise**.

Cela signifie que les vaccinations contre la grippe et le COVID-19 sont remboursées par l'assurance maladie de base (AOS) sur ordonnance médicale, même si on n'a pas atteint sa franchise. Par contre, la quote-part (10% du prix) s'applique toujours (le patient la paye).

Attention : le geste vaccinal reste à la charge du patient lors d'une vaccination en pharmacie, même si le patient est muni d'une ordonnance médicale.

Exception :

Pour le VRS, l'AOS ne rembourse que la vaccination de la femme enceinte et l'immunisation des nourrissons. La **vaccination des autres personnes à risque n'est pas prise en charge**.

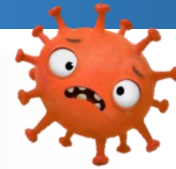
*Dès cette année, la **vaccination des femmes enceintes contre le COVID-19** ne leur est plus recommandée qu'en présence d'une maladie préexistante, ou si le rapport bénéfice/risque est jugé favorable.

Liens utiles

- [Ge.ch | virushiver](https://www.ge.ch/virushiver)
- [OFSP | Vaccinations](https://www.ofsp.ch/vaccinations)



COMPOSANTS DE LA CAMPAGNE CANTONALE DE PRÉVENTION CONTRE LES VIRUS HIVERNAUX



Le site www.ge.ch/virushiver (en cours de mise à jour) réunira comme habituellement :

- Les recommandations de vaccination
- Des cartes des lieux de vaccination (cabinets médicaux et pharmacies ouverts afin de vacciner la population (tout venant)
- Les supports de communication faisant la promotion de la vaccination contre la grippe/les virus hivernaux (affiches, vidéos). Cette année, le canton de Genève est associé à la campagne romande, développée par le canton de Vaud. Les supports ciblent surtout la vaccination des professionnels de santé.

Les affiches 2025-26 (slogan "Vitalité ou vite alité"), ciblant la population générale, sont cependant toujours disponibles sur demande.

Pour la 4^e année consécutive, l'OCS envoie un **courrier** à toutes les personnes résidant dans le canton âgées de 65 ans et plus afin de les informer sur la vaccination contre les virus hivernaux et sur les autres vaccinations qui leur sont recommandées.

Dès 2027, il est prévu que cet envoi cible uniquement les personnes âgées de 65, 70, 75, 80, etc. ans. Ainsi, chaque individu ne recevra plus le courrier qu'une fois tous les 5 ans.

Informations pour les professionnels de la santé

FAQ SUR LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

À la demande des institutions de santé vaccinant leur personnel contre la grippe, l'OCS a développé une FAQ ciblant les questions fréquemment abordées lors de discussions avec des personnes hésitant à se vacciner contre la grippe.

Cet outil, sourcé et bientôt téléchargeable en format PDF sur la page ge.ch/virushiver (Ressources pour les professionnels de la santé) est destiné à évoluer en fonction des besoins des personnes qui vaccinent sur le terrain. N'hésitez pas à nous suggérer de nouvelles questions (✉:maladies.transmissibles@etat.ge.ch)

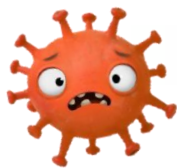


AFFICHES 2026-27

Deux versions du même visuel seront bientôt disponibles en ligne pour les institutions vaccinant leur personnel et leurs patients/résidents, ainsi que pour tout lieu de vie ou de soins souhaitant participer à la campagne :

- Promotion de la vaccination contre la grippe
- Promotion de la vaccination contre les virus hivernaux (inclut grippe, COVID-19 et RSV) – voir ci-contre.

Oct. 2026
Genève
SMC



AGENDA

septembre

BREAKING NEWS (29.09.26) :

L'OFSP préconise désormais dans ses [recommandations de vaccination contre le COVID-19](#) que la vaccination contre le COVID-19 soit avancée dès le **mois de septembre** pour tenir compte des réalités épidémiologiques de la transmission de ce virus. Un rattrapage est possible en cours de saison.

octobre

26 octobre :

lancement de la campagne cantonale de prévention contre les virus hivernaux

novembre

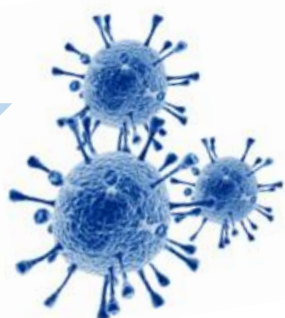
2 au 7 novembre :

semaine nationale de vaccination #1

23 au 28 novembre :

semaine nationale de vaccination #2

décembre



Une seconde **semaine nationale de vaccination** a été prévue cette année en raison des retards de livraison de certains vaccins contre la grippe (voir ci-dessous).

Durant les semaines nationales de vaccination, **les vaccinations contre la grippe et le VRS** (ainsi que le COVID-19 – vaccination désormais recommandée dès septembre avec rattrapage ultérieur possible) sont proposées à bas seuil dans les cabinets médicaux et les pharmacies participant (sans rendez-vous, ou à tarif préférentiel) ([plus d'info](#)).

CHANGEMENT DE COMPOSITION DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Dès cette année, les vaccins contre la grippe recommandés en Suisse sont **trivalents** et contiennent donc 3 souches du virus :

- 2 souches A : H1N1 et H3N2
- 1 souche B/Victoria

Jusqu'à 2025, les vaccins étaient quadrivalents et contenaient également la lignée B/Yamagata. Cette dernière ne circule cependant plus depuis 2020 et a donc été enlevée du vaccin.

Informations pour les professionnels de la santé

RETARD DE LIVRAISON DE CERTAINS VACCINS CONTRE LA GRIPPE

En raison de modifications tardives des souches présentes dans les vaccins contre la grippe, un retard de production et donc de livraison de certains vaccins est annoncé au niveau européen. Il ne s'agit pas d'une pénurie, et ni la sécurité ni la qualité des vaccins n'est affectée.

Cela concerne notamment les boîtes de 10 seringues du Vaxigrip®. Les emballages individuels d'Efluelda® et de Vaxigrip® ne seraient cependant pas concernés par ce retard, de même que le Fluarix®. ([plus d'info : Infovac](#))

Les vaccins concernés par le retard devraient être livrés au plus tard courant novembre. La vague de grippe ne commençant en général par avant mi-décembre (au plus tôt), cela laisse le temps de vacciner les personnes en ayant besoin – pour rappel, on estime que le vaccin est efficace dès 2 semaines post-vaccination.

Les vaccins contre le COVID-19 et le VRS ne sont pas concernés.

Oct. 2026
Genève
SMC

Bronchiolite du nourrisson : nouvelle saison de prévention contre le VRS

Le virus respiratoire syncytial (VRS) est la principale cause d'hospitalisation des nourrissons pendant la saison hivernale. Les enfants de moins de 6 mois sont particulièrement à risque de complications, d'hospitalisation ou de soutien ventilatoire. Les mesures de prévention permettent de réduire très efficacement ce risque.

Deux options de prévention sont recommandées :

- la vaccination maternelle avec Abrysvo[®],
- l'immunisation du nouveau-né ou du nourrisson par un anticorps monoclonal : Beyfortus[®] (nirsvimab) ou Enflonsia[®] (clesrovimab).

Ces deux options sont considérées comme **équivalentes en termes d'efficacité**. Le choix est également déterminé par la période de naissance de l'enfant et des situations particulières.

En 2025-26 :
diminution de 66%
des hospitalisations
aux HUG chez les
enfants de <1 an,
comparé à
2023-24.

PÉRIODE DE NAISSANCE	RECOMMANDATIONS	SITUATIONS PARTICULIÈRES
1 ^{er} octobre 2026 au 31 mars 2027 (saison RSV)	Vaccination maternelle (Abrysvo [®]) entre la 32 ^e et la 36 ^e SG OU Immunisation du nourrisson par Beyfortus [®] ou Enflonsia [®] dès la naissance	1. Si < 14 jours entre le vaccin maternel et la naissance , le transfert d'Ac de la mère à l'enfant est jugé insuffisant. Dans ce cas de figure, l'immunisation du nourrisson est recommandée dès la naissance. 2. En présence de facteurs de risque importants chez le nouveau-né , alors la vaccination maternelle ET l'immunisation du nourrisson sont recommandées.
1 ^{er} avril 2026 au 30 sept. 2026 (hors saison RSV)	Immunisation du nourrisson par Beyfortus [®] ou Enflonsia [®] le plus tôt possible dès le 1 ^{er} octobre 2026	

▲ Recommandations spécifiques selon la période de naissance de l'enfant

PRISE EN CHARGE

Les coûts liés à l'administration de ces traitements sont pris en charge par les caisses maladies, sans franchise. Une quote-part de 10% reste toutefois due pour les anticorps, tandis qu'aucune quote-part n'est appliquée pour Abrysvo[®] (vaccination maternelle).

L'OFSP, le service du médecin cantonal, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Société Genevoise de Pédiatrie et l'Ordre des Gynécologues et Obstétriciens de Genève recommandent vivement ces mesures de prévention pour promouvoir l'immunisation des nourrissons par Abrysvo[®], Beyfortus[®] ou Enflonsia[®].

Des documents d'information pour les médecins et les parents ou futurs parents ont été développés avec les partenaires cantonaux et sont disponibles sur le site [ge.ch](https://www.ge.ch/c/rsv) <https://www.ge.ch/c/rsv>

AUTRES CAS PARTICULIERS

Pour les **enfants de ≤ 24 mois atteints de maladies chroniques à risque élevé d'évolution grave** d'une infection à VRS, une 2^e dose avec l'AcM Beyfortus[®] est recommandée afin de les protéger durant leur 2^e saison de VRS (seul le Beyfortus[®] est autorisé pour la 2^e saison).

Si la femme enceinte a reçu **Abrysvo[®] lors d'une grossesse précédente**, une nouvelle dose n'est actuellement pas recommandée, en raison de l'insuffisance de données actuelles. L'immunisation du nourrisson est alors recommandée.

Pour en savoir plus :

- OFSP : [Bulletin de l'OFSP : Recommandations pour la vaccination et l'immunisation contre le virus respiratoire syncytial \(VRS\) - mise à jour 2026](#) (28 septembre 2026)
- OFSP : [Factsheet de la CFV: Immunisation de base recommandée contre le VRS](#) (23 septembre 2026)
- OFSP : [Le nirsvimab pour l'immunisation contre le virus respiratoire syncytial \(VRS\)](#) - Bull OFSP 2024-37 (19 septembre 2024)
- OFSP/CFV [Consensus statement - Recommandations pour l'utilisation de Nirsevimab \(Beyfortus[®]\)](#) (Septembre 2024)
- www.infovac.ch
- Pediatric Infectious Disease Group of Switzerland RSVepiCh – <https://pigs.ch/>

Oct. 2026
Genève
SMC

Promotion de la vaccination chez les personnes dès 65 ans : de nouveaux supports ont été élaborés

Le service du médecin cantonal profite de la campagne de vaccination contre les virus hivernaux pour promouvoir les autres vaccinations recommandées aux personnes âgées de 65 ans et plus.

En effet, un certain nombre de vaccinations s'adresse spécifiquement à cette tranche d'âge en raison de l'augmentation des facteurs de risque et de l'immunosénescence. Des supports qui résument de façon concise les recommandations ont donc été développés par le SMC. Ces supports seront diffusés aux partenaires :

- **Flyers recto-verso plastifiés (aide-mémoire) à destination des médecins**, ainsi qu'**affiches pour la salle d'attente** (à destination de la patientèle) : envoi par courrier aux médecins du canton par le SMC.
- **Flyers recto-verso à destination des personnes âgées de 65 ans et plus** (voir ci-dessous) : ils seront mis à disposition des pharmacies du canton.

Tous ces supports seront également mis en ligne dans les prochaines semaines sur la page <https://www.ge.ch/protection-vaccination>.

**Vous avez 65 ans ou plus ?
C'est le moment de vérifier que vos vaccins sont à jour.**

GRIPPE, COVID, TÉTANOS, DIPHTÉRIE, PNEUMOCOQUES, VRS, ZONA



Contre quelles maladies et à quel rythme est-il conseillé d'être vacciné dès 65 ans ?

COVID-19	VRS (virus respiratoire syncytial)
65 ans et plus	75 ans et plus
1 dose – chaque année	60 ans et plus si à risque
Une dose chaque automne ou hiver, au moins six mois après la dernière dose ou après une infection avérée.	Dose unique
	Une dose, idéalement entre mi-octobre et mi-novembre. Dès 60 ans en cas d'immunodéficience, de maladie pré-existante, de fragilité, ou en établissements de soins de longue durée.
	Attention, ce vaccin n'est pas encore remboursé.
Zona	Diphtérie – tétanos
65 ans et plus	65 ans et plus
2 doses à 2 mois d'intervalle	Rappel tous les 10 ans
Deux doses, à minimum deux mois d'intervalle, pour toutes les personnes à partir de 65 ans.	Rappel recommandé à 65 ans, puis tous les dix ans.
Grippe	Pneumocoques
65 ans et plus	65 ans et plus
1 dose – chaque année	Dose unique
Vaccination annuelle, à débiter entre mi-octobre et le début de la vague de grippe (généralement mi/fin-décembre). Dose élevée recommandée dès 75 ans, ou dès 65 ans en présence d'un facteur de risque supplémentaire.	Vaccin recommandé pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus. Une dose unique. Même si vous êtes déjà vacciné, un vaccin plus récent et plus efficace peut être recommandé.
Toutes ces vaccinations (sauf le vaccin VRS) sont remboursées par l'assurance maladie de base sans franchise. Plusieurs vaccins peuvent être effectués en même temps.	
En cas de questions, parlez-en à votre médecin, à votre pharmacien ou pharmacienne.	
Informations complémentaires : www.vacciner-suisse.ch et www.infovac.ch	

► Recto et verso du flyer destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus

Oct. 2026
Genève
SMC

Informations pour les professionnels de la santé

HPV : dès le 1^{er} janvier 2027, chaque médecin pourra vacciner - fin du programme cantonal

À partir du 1^{er} janvier 2027, le modèle de prise en charge de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) change. Le vaccin Gardasil® 9 sera inscrit sur la Liste des spécialités (LS) et la vaccination pourra être réalisée par chaque médecin. Le programme cantonal prendra fin au 31.12.2026.

CHANGEMENTS POUR LES MÉDECINS, DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2027

Tous les médecins pourront commander Gardasil® 9 auprès de MSD AG, au prix LS ;

- Les vaccins seront livrés et facturés aux médecins ;
- La vaccination sera facturée selon les modalités habituelles de la LS.

PRISE EN CHARGE

La vaccination sera prise en charge pour toutes les jeunes filles et garçons de 11 à 26 ans par l'assurance de base (AOS), sans franchise. La quote-part sera en revanche à payer (10% du coût).

VACCINATION EN MILIEU SCOLAIRE

La vaccination en milieu scolaire devrait se poursuivre. Des négociations sont en cours afin d'inclure le Gardasil® 9 dans le programme de vaccination scolaire des écoles publiques.

SCHEMA DE VACCINATION

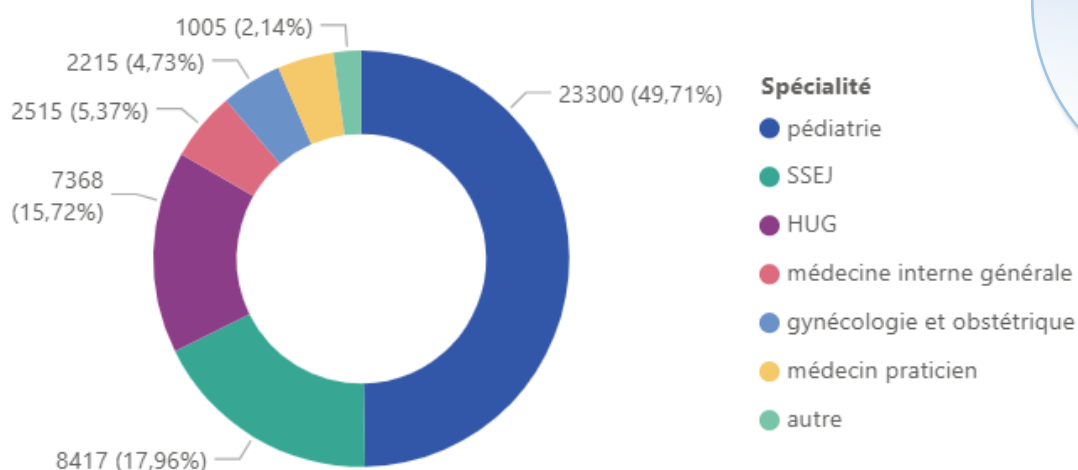
La vaccination contre les HPV est recommandée **chez les jeunes de 11 à 26 ans.**

- Avant le 15^e anniversaire : 2 doses à 0 et 6 mois.
- Dès le 15^e anniversaire : 3 doses selon le schéma enregistré (0, 2 et 6 mois). Toutefois, les données les plus récentes issues de la pratique réelle montrent qu'un schéma à 2 doses espacées d'au moins 6 mois peut également conférer une protection suffisante. Ce schéma peut donc être envisagé hors indication (off-label). Voir : [Prise de position de la Commission fédérale pour les vaccinations \(CFV\) et de l'Office fédéral de la santé publique \(OFSP\) \(mai 2025\).](#)

COUVERTURE VACCINALE

Dans le canton de Genève, la couverture vaccinale augmente chez les filles et les garçons mais n'atteint pas encore la cible de 90% fixée par l'OFSP. En 2022, la couverture vaccinale à Genève avec 2 doses de vaccin chez les jeunes de 16 ans atteignait 76% chez les filles et 56% chez les garçons.

▼ Doses de vaccin injectées par spécialité dans le cadre du programme cantonal, Genève, 2025



Informations spécifiques pour les médecins inscrits au programme jusqu'au 31.12.2026 : [Démarches pour les professionnels de santé | ge.ch](#)

Plus d'info:

- [Comment se protéger contre le HPV | ge.ch](#)
- [OFSP: Papillomavirus humains \(HPV\)](#)

Oct. 2026
Genève
SMC

Sources et ressources

Maladies invasives à méningocoques

- [Infovac | Méningocoques: la maladie et le vaccin](#)
- [OFSP | Recommandations de vaccination complémentaire contre les maladies invasives à méningocoques](#)
- [OFSP | \[www.vacciner-suisse.ch\]\(http://www.vacciner-suisse.ch\)](#)

HPV

- [Comment se protéger contre le HPV | \[ge.ch\]\(http://ge.ch\)](#)
- [OFSP: Papillomavirus humains \(HPV\)](#)
- [Démarches pour les professionnels de santé | \[ge.ch\]\(http://ge.ch\)](#)

Vaccination/immunisation contre les virus hivernaux

- [Ge.ch | \[virushiver\]\(#\)](#)
- [OFSP | Vaccinations](#)
- [Recommandations de vaccination contre le COVID-19](#)
- [Semaine nationale de vaccination](#)
- [Retard de livraison de vaccins contre la grippe | Infovac](#)
- [OFSP | Bulletin de l'OFSP : Recommandations pour la vaccination et l'immunisation contre le virus respiratoire syncytial \(VRS\) - mise à jour 2026 \(28 septembre 2026\)](#)
- [OFSP | Factsheet de la CFV: Immunisation de base recommandée contre le VRS \(23 septembre 2026\)](#)
- [OFSP | Le nirsévimab pour l'immunisation contre le virus respiratoire syncytial \(VRS\) - Bull OFSP 2024-37 \(19 septembre 2024\)](#)
- [OFSP/CFV | Consensus statement - Recommandations pour l'utilisation de Nirsevimab \(Beyfortus®\) \(Septembre 2024\)](#)
- [www.infovac.ch](#)
- Pediatric Infectious Disease Group of Switzerland RSV EpiCh – <https://pigs.ch/>

EpiScope

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles et réponse sanitaire, SMC, OCS.

Remerciements au centre de vaccinologie des HUG pour leur collaboration.

Sources: HUG, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag), ECDC.

Numéros précédents: [ge.ch](#)

Vous désirez recevoir directement l'EpiScope: inscrivez-vous en ligne en cliquant sur [Inscription à l'EpiScope](#)

➤ Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 5 novembre 2026.